Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 48 (1903)
Heft: 11

Artikel: L'emploi de notre cavalerie
Autor: Feyler, F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338078

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'EMPLOI DE NOTRE CAVALERIE

Sous ce titre, le colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie, a publié récemment une intéressante petite brochure, que le lieutenant Albert de Mestral a traduite en français [1]. Elle résume à l'usage des officiers de toutes armes les principes généraux de l'emploi de la cavalerie suisse.

Après avoir rappelé les motifs de la répartition de nos escadrons de dragons et compagnies de guides en une *cavalerie indépendante*, capable, le cas échéant, d'agir par la force, et une *cavalerie divisionnaire,* chargée plus spécialement du service de sûreté immédiate et du service d'estafettes, l'auteur examine l'utilisation de ces deux échelons de cavalerie.

Aux brigades de corps appartient l'*exploration.* Il convient de l'organiser en des points les plus rapprochés possibles de l'ennemi, si l'on veut permettre au commandement de tirer parti des nouvelles au fur et à mesure de leur connaissance. Plus la cavalerie est éloignée de l'ennemi, plus longs sont les trajets imposés à ses patrouilles et malaisée leur tâche. Les résultats d'une semblable exploration sont nuls; les événements les devancent toujours.

La nécessité d'approcher l'ennemi de près entraîne celle d'être en force. Dès lors, comment résoudra-t-on le problème de la meilleure répartition des dragons?

On peut former un grand corps sous un commandement unique, une division de cavalerie composée de plusieurs brigades. On obtient ainsi le maximum de puissance au lieu de concentration de ce corps.

Mais notre cavalerie est peu nombreuse; nos corps d'armée et nos divisions seraient presque entièrement dépouillés. D'autre part, nos cavaliers sont peu aptes à se mouvoir en grandes masses. Enfin, cette extrême concentration nous

[1] *L'emploi de la cavalerie,* par le colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie. Brochure in-8° de 55 p. Lausanne 1903. Payot et Cie, libraires-éditeurs.

exposerait à laisser sans exploration des directions aussi importantes peut-être que celles suivies par la ou les divisions de cavalerie.

Adoptant une solution diamétralement opposée, on peut charger du service de sûreté et d'exploration devant le front un grand nombre de détachements relativement faibles et attacher à chaque division un régiment de cavalerie.

L'inconvénient de ce système est de rendre impossible l'unité de commandement dans l'exploration. Les petits corps de troupes seraient assurés du service de leur cavalerie, mais le commandement général en serait privé. Il est d'ailleurs douteux que les régiments livrés à eux-mêmes trouvent dans leur effectif trop réduit la force morale qui les poussera à devancer hardiment les colonnes d'infanterie.

Le moyen terme fournit la solution logique : formation d'un petit nombre de groupes capables de combattre, et à chacun desquels est attribué un secteur en avant du front : les brigades de corps.

Sans doute, cette troisième solution n'exclut pas tous les inconvénients de l'une ou de l'autre des précédentes : la direction uniforme de l'exploration est plus difficile qu'avec la première ; au lieu d'un seul chef habile, il en faut plusieurs ; la force des groupements ne sera pas toujours suffisante. Mais telle que, l'exploration sera plus étendue qu'avec le corps unique, et une protection efficace plus probable qu'avec la multiplicité des groupes. Cette ligne de conduite correspond mieux aussi au degré d'instruction de nos troupes montées et aux conditions de notre terrain.

Les brigades de corps ainsi constituées, il faut les mettre en mesure de tenir aussi longtemps que possible en avant de notre front et d'écarter la cavalerie ennemie. Elles ont été dotées dans ce but des compagnies de mitrailleurs à cheval, mais il sera souvent utile de les faire rejoindre au plus vite par de petits détachements, un ou deux bataillons, peut-être une batterie, qui seront sous leurs ordres.

A quelle distance opéreront-elles en avant du front? Elles doivent se rapprocher le plus possible de l'ennemi, avons-nous vu. D'autre part, il ne faut point rendre trop difficiles les communications avec le gros. La distance séparant la cavalerie indépendante des extrêmes pointes d'infanterie dépassera rarement une journée de marche (20 à 30 km.).

« Au début, dit le colonel Wildbolz, l'exploration ne peut être organisée assez simplement, assez en gros. Il suffit d'un petit nombre de fortes patrouilles dirigées sur les points les plus importants. »

Puis, au fur et à mesure que les renseignements se précisent, que le chef est mieux au courant de ce qui se passe du côté de l'ennemi, le service des patrouilles se développe.

La force des patrouilles dépend de la tâche qui leur est imposée et de la distance à laquelle elles doivent se porter. S'il s'agit d'une tâche de grande envergure, exigeant éventuellement le partage de la patrouille, l'effectif pourra être fixé à un demi-peloton, un peloton même dans certains cas. Et si les patrouilles ordinaires ne suffisent pas à percer les lignes ennemies, ou que l'on veuille des nouvelles de la situation sur de plus vastes espaces, on enverra un escadron d'exploration, capable de faire rayonner ses propres patrouilles.

De toutes façons, l'essentiel est de donner à l'organe d'exploration des ordres précis. Les points à considérer sont surtout les suivants :

1. Orientation générale sur ce que l'on sait de l'ennemi.
2. Sur ce que l'on fait soi-même.
3. Indication positive et claire des renseignements que l'on attend de la patrouille.

Tout le reste constituerait moins une aide pour le chef de patrouille que des entraves à la liberté de ses mouvements et à l'exécution intelligente de sa tâche. On se gardera surtout de lui prescrire son *chemin*.

En résumé, il ressort des indications sommaires de l'auteur, que dans l'instruction des patrouilles par un chef de détachement, ce dernier doit appliquer strictement le principe de la séparation du but et des moyens. Le chef indique le but : il veut savoir telle ou telle chose. Pour permettre au chef de patrouille d'atteindre ce but, il l'entoure de tous les renseignements de faits qui lui sont nécessaires ; ces renseignements constituent l'orientation. Le surplus est du domaine des moyens ; le choix doit en être laissé au subordonné. Aussi bien assume-t-il la responsabilité ; il est juste de ne pas le gêner dans l'initiative que cette responsabilité suppose.

On ne saurait trop insister sur ce point, d'autant plus que les occasions sont rares où les officiers des autres armes peuvent s'initier au mode d'action de la cavalerie. A part l'ins-

truction théorique des écoles centrales, ils n'ont aucun moyen de se préparer au commandement qu'ils peuvent être appelés à exercer, comme chefs d'un détachement mixte, sur une unité de cavalerie. Les officiers supérieurs de toutes armes suivent des cours de tir d'infanterie ; les commandants des régiments d'infanterie sont appelés à une école à feu d'artillerie ; mais rien d'analogue n'existe pour leur procurer une notion pratique du service d'exploration de la cavalerie.

Les officiers de cavalerie suisses ne sont pas seuls d'ailleurs à se plaindre de l'insuffisance des ordres qu'ils reçoivent. Le colonel Wildbolz, dans le dernier chapitre de sa brochure, consacré à *Nos dragons aux manœuvres*, relevant le reproche souvent adressé à la cavalerie de ne pas participer assez à l'action générale, ajoute : « La faute en est autant à ceux qui emploient la cavalerie qu'à elle seule. » Et plus loin : « A plus d'une reprise, on a pu avoir l'impression que les états-majors mettaient de côté la cavalerie au moment où s'engageait le combat. »

Or, il y a quelques mois, sous le titre *La cavalerie et l'école exotique*, un collaborateur de la *Revue de cavalerie* formulait le même reproche à l'endroit des états-majors français[1] :

« ...Les grandes manœuvres nous donnent rarement la part qui nous revient. Elles n'accordent qu'une place minime au service d'exploration, à la sûreté éloignée qui sont pour nous la pierre de touche, et la cavalerie, remplacée par l'hypothèse, inutilisée, *dédaignée même par ceux qui devraient tout en attendre* (c'est nous qui soulignons, *Réd.*), en est réduite à s'occuper comme elle peut, bien ou mal, et plutôt mal que bien, d'où des doléances, des récriminations sur l'insuffisance d'un service qu'elle a été mise dans l'impossibilité d'exécuter...

» ...C'est l'infanterie qui gagne les batailles, c'est vrai ; les autres armes peuvent préparer et seconder ses efforts, les prolonger en avant pour les rendre sans appel ; la victoire *n'est* que lorsqu'elle a coiffé l'ennemi et lui a mis le pied sur la gorge. Oui ; mais encore est-il nécessaire de l'amener où il faut, prête à son maximum d'effort, possédant le superlatif de sa puissance, ayant donc perdu en route le minimum de sa force, s'étant dépensée le moins possible pour arriver à pied d'œuvre. Autrement dit, pas de dissémination, pas de fausses

[1] *Revue de cavalerie*. 218e livraison. Mai 1903.

directions, pas de fatigues improductives. Il importe à cela que le chef lise à livre ouvert dans le jeu de l'adversaire, qu'il sache tout de lui, qu'il possède le moulage de ses points forts et faibles, et qu'il arrive avec tout son monde, en toute sûreté, pour frapper fort et juste à l'endroit voulu. Voilà l'ouvrage de la cavalerie. Si les autres armes tiennent les cartes, c'est à elle d'y mettre les atouts.

» Comment les y mettrait-elle, si on l'en empêche? Et qui l'en empêche? Il faut bien le dire : c'est le commandement, qui l'ignore, et ne s'est jamais soucié de ce qu'il pourrait lui demander, ni de la manière de le lui demander. »

Si de telles plaintes s'élèvent en France, — et cette voix n'est pas isolée — nous étonnerons-nous d'en entendre des échos en Suisse?

Souhaitons, en conséquence, que la réorganisation militaire qui nous est promise fournira à nos officiers supérieurs des occasions plus nombreuses et plus propices de s'initier à l'emploi de la cavalerie, afin de réaliser mieux l'union des armes indispensables à la victoire.

Cette union, — nous revenons ici à la brochure du colonel Wildbolz — est particulièrement désirable dans l'emploi de la cavalerie divisionnaire.

« La cavalerie divisionnaire ne donne sa pleine mesure d'utilité que si les états-majors la considèrent comme leur aide la plus directe et la plus active, s'ils la traitent et l'emploient en conséquence, et si elle-même comprend ainsi sa mission. »

L'auteur développe cet axiome fondamental en exposant la mission de la cavalerie divisionnaire, sa répartition, l'organisation de son service de sûreté à l'avant-garde, son rôle dans la défensive, son attitude au combat. Il s'arrête un peu plus longuement sur ce dernier objet :

La cavalerie divisionnaire, une fois rejointe par l'infanterie, se met à la disposition directe du commandant du corps de troupe et prend une position abritée contre la vue et le feu de l'ennemi.

Elle est dès lors le réservoir où l'on puisera sans cesse, sitôt que se fera sentir un besoin quelconque de renseignements sur le terrain ou l'ennemi, ainsi que pour le service de sûreté et de communications.

C'est elle qui fournira de cavaliers les détachements de flanqueurs, les colonnes démonstratives ou enveloppantes ou encore les troupes chargées de porter le coup décisif.

Il faut insister ici de façon toute spéciale sur l'importance extrême

qu'il y a à pourvoir chacun des groupes précités de patrouilles et d'ordonnances. Par là seulement, les mouvements pourront offrir quelque sécurité, et l'action quelque unité, grâce à la rapidité des communications.

C'est l'oubli de ce principe qui est la cause première des plaintes si fréquentes de tant d'officiers supérieurs d'infanterie sur le service défectueux de la cavalerie et l'obligation qui en résulte pour eux d'agir comme à tâtons.

Il n'est pas possible que la cavalerie qui explore pour *l'ensemble* puisse faire rapport *à la fois* au chef de qui elle tient sa mission (commandant du gros) et à toutes les unités sous ses ordres.

Nous rentrons ainsi, à propos de la cavalerie divisionnaire, dans l'ordre d'idées indiqué plus haut à l'occasion de l'emploi de la cavalerie indépendante. Quiconque a étudié si peu que ce soit l'histoire de la guerre, reconnaîtra la grande justesse des observations du colonel Wildbolz. Je ne saurais mieux faire, pour l'illustrer, que de m'adresser à un maître en la matière, le maréchal de Hohenlohe, et de reproduire un passage de sa quatrième *Lettre sur la cavalerie* intitulée : *La cavalerie protège l'infanterie.* Le passage en question expose le rôle de la cavalerie divisionnaire à l'aile gauche allemande, pendant la bataille de St-Privat :

« La cavalerie divisionnaire prit à la lutte une part dont elle s'acquitta avec autant d'activité que de dévouement. Je me rappelle fort bien que l'escadron de hussards (capitaine comte Gröben) envoya à la garde prussienne qui avait atteint Doncourt et s'y déployait en bataille, la nouvelle qu'une avant-garde ennemie, comprenant de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, et ayant à peu près l'effectif d'une brigade, s'avançait de Saint-Privat-la-Montagne sur Sainte-Marie-aux-Chênes.

» On avait cru, à tort, que l'aile droite de l'armée ennemie ne s'étendait que jusqu'à Amanvillers. Ce rapport rectifia cette opinion erronée et permit au général commandant en chef le corps de la garde de faire prendre à son infanterie par Habonville le chemin le plus direct de Saint-Ail qu'elle laissa à sa gauche pour enlever, de là, Sainte-Marie-aux-Chênes.

» Sous la protection de cet escadron envoyé en avant, et sûre, à bon droit, d'être avertie par lui en temps opportun de tous les changements qui pourraient se produire chez l'ennemi, la garde marcha sur lui en ordre serré, formation qu'en temps ordinaire une troupe ne se risquerait pas à adopter dans le voisinage immédiat de l'adversaire. Obéissant à l'habitude, on avait, il est vrai, formé une avant-garde compre-

nant 4 bataillons et une batterie d'artillerie ; mais le gros la suivait de si près que le tout s'avançait sur une seule et grande colonne, large de trois bataillons sur le centre en colonne, en rangs serrés, l'artillerie en colonne par batterie dans les intervalles.

» C'est ainsi que cette masse imposante marchait à travers champs le long de la croupe des hauteurs jusqu'à ce qu'elle fût arrivée presque à portée des obus ennemis ; alors seulement elle dut se former en bataille.

» Je me souviens tout aussi bien du moment où, pour préluder au combat, j'avais mis en batterie l'artillerie de la 1re division de la garde et l'artillerie de corps, l'aile droite appuyée au bois de la Cusse, la gauche au village de Saint-Ail, fort en avant de l'infanterie. L'aile droite était couverte par les détachements du 9e corps d'armée qui avaient occupé le bois de la Cusse ; en avant du front, la cavalerie hessoise avait reconnu le terrain jusqu'à la position que l'ennemi occupait sur la hauteur d'Amanvillers à Saint-Privat. Passant par les intervalles entre mes pièces, les Hessois disparurent de devant mon front. Mais mon aile gauche, à Saint-Ail, ne me semblait pas couverte.

» Depuis Sainte-Marie-aux-Chênes, des tirailleurs ennemis s'avançaient sur Saint-Ail ; je craignais pour l'aile gauche de ma ligne d'artillerie. J'y courus et, à mon grand soulagement, j'aperçus, dans un creux du terrain, tout le régiment des hussards de la garde qui s'y était posté et qui couvrait ainsi mon flanc gauche. Dès lors, je pouvais tranquillement maintenir ma position jusqu'à ce que la tête de l'infanterie formée par le régiment des fusiliers de la garde eût occupé Saint-Ail, repoussé les tirailleurs ennemis, puis, plus tard, enlevé Saint-Ail, et qu'elle eût ainsi fait disparaître tout ce qui pouvait menacer mon aile gauche.

» C'était donc maintenant la cavalerie divisionnaire qui faisait le service d'éclaireurs à petite distance en avant de notre front, tandis que les grandes masses de cavalerie, les divisions, étaient chargées de nous éclairer et de nous couvrir à longue distance sur nos derrières. De plus, la cavalerie divisionnaire mettait toujours la meilleure volonté à prendre une part active à la lutte même, en couvrant temporairement nos ailes. »

Cet exemple, choisi entre beaucoup, témoigne de la façon

la plus nette combien est utile, féconde en heureux résultats, l'action concordante de la cavalerie et de l'infanterie au combat. La brochure du colonel Wildbolz n'a d'ailleurs pas d'autre but que de favoriser cette cohésion des armes encore trop peu réalisée. L'auteur a vulgarisé à l'usage de ses camarades l'emploi de notre cavalerie. Ses camarades lui en seront reconnaissants.

F. F.